

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges; Trésor. : M. F. RAVINET, \*, 11, r. Franklin

|                      |                                                             |        |
|----------------------|-------------------------------------------------------------|--------|
| Abonnement<br>annuel | } France et Colonies fr <sup>es</sup><br>} Étranger . . . . | 10 fr. |
|                      |                                                             | 15 fr. |

|                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------|
| <b>SIÈGE SOCIAL A LYON :</b><br>33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal) |
|----------------------------------------------------------------------|

2801 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Mardi 8 Septembre 1931, à 20 h. 30****1<sup>o</sup> Présentation de :**

M<sup>lle</sup> Bouchet, chez M<sup>me</sup> Avoudo, 43, rue Smith, Lyon. — M<sup>lle</sup> Jarret, 10, rue d'Auvergne, Lyon. — M. Gilles, 42, rue Moncey, Lyon. — M. Terrat, 15, place Royet, Saint-Etienne (Loire). — M<sup>lle</sup> Vallin, Peyrieu (Ain), par MM. Beauverie et Tronchet. — M. Bonchet (Pierre), 39, rue Denissan, Bordeaux (Gironde), par MM. Tempère et Riel. — M. Emonot (André), chirurgien-dentiste, 11, boulevard de la République, Saint-Claude (Jura), par MM. Blanc et Nicod. — M. Girard (Claude), 38, boulevard d'Arras, Mably (Loire), par MM. Vindrier et Goutaland. — M<sup>me</sup> Michel, 39, quai Gailleton, Lyon, par MM. Thomas et Pouchet. — M. Domaine (Marcel), 53, rue Masséna, Lyon, par MM. Lacombe et Pouchet. — M. Foncelas (Frédéric), 170, avenue Jean-Jaurès, Lyon, par MM. Dubost et Pouchet. — M. Butreau (Félix), chef de clinique à l'Ecole Dentaire, 39, rue Thomassin, Lyon, par MM. Desvigne et Pouchet.

2<sup>o</sup> M. Marcel MOURGUE. — Capture de *Euscorpius carpathicus* à l'Île de Riou.

3<sup>o</sup> M. BIDAULT DE L'ISLE. — Observations météorologiques faites à l'Observatoire de la Guette (Yonne), pour le printemps de 1931.

4<sup>o</sup> Communications diverses,

## NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer le décès d'un de nos membres à vie,  
M. Mathurin-L. DELAFIELD.

Nos sincères condoléances à sa famille.

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### Réformes prématurées de la lichénologie

Par M. P. VUILLEMIN

M. CHOISY déplore la multiplication des espèces et des genres chez les Ascomycètes et par ricochet les Lichens. Il faut tenir compte de la cytologie des spores. Mais, étant entendu que la Systématique donne le pas à la reproduction sur la végétation, il importe avant tout de distinguer les spores reproductrices formées par l'acte sexuel, des spores propagatrices dépendant de l'appareil végétatif.

Tout être vivant sort d'un œuf; la formule de Harvey se vérifie en général. Par contre, nul être vivant ne débute par l'œuf; s'il en sort, c'est qu'il y était entré sous la forme d'éléments sexuels ou gamètes. La fine cytologie a établi que le noyau de l'œuf fécondé ou zygote est bivalent à l'égard d'un noyau de gamète, en autres termes, double de celui-ci. La reproduction est le retour du type double accompli au cours du développement, au type simple initial; elle a pour siège un élément inverse du zygote, que RACIBORSKI (1896) nomme zeugite, anagramme de zygote. Chez les Ascomycètes, l'asque est un zeugite encore imparfait; par 2 à 4 bipartitions de son noyau, il produira 4 à 16 noyaux simples enfermés normalement dans autant de spores reproductrices, les seules vraies ascospores. Le nombre fixe, limité, des noyaux reproducteurs est un phénomène capital, persistant même dans le cas accidentel où les spores, moins nombreuses, en englobent plus d'un.

La végétation peut reprendre à l'intérieur de l'asque et multiplier les cellules avant l'organisation complète des spores reproductrices. Dans le genre *Thelebolus* Tode, aujourd'hui rattaché aux Ascobolées, l'asque jeune contient 8 noyaux; mais, sans s'entourer d'une membrane d'ascospore, ces noyaux se divisent et l'asque finit par renfermer d'innombrables spores asexuées.

Des ascospores en nombre normal renferment, à la maturité, 2 noyaux chez les Exoascées, 2-4 chez divers *Peziza*, *Acetabula*, *Helvella*, jusqu'à 16 chez des morilles. Chez les *Protomyces* et les *Taphrina*, les ascospores émettent de nombreux bourgeons à l'intérieur de l'asque accrescent. Une bipartition répétée peut rorter à 64, 128 ou davantage le nombre des spores contenues dans un asque.

Si les cellules-filles ne se séparent pas, on a des spores cloisonnées chez les Discomycètes, les Pyrénomycètes, les Périsporiales. Que le cloisonnement s'opère dans une, deux ou trois directions, il ne constitue pas un caractère propre de l'ascospore; il appartient au retour anticipé de la végétation d'une génération nouvelle.

Que les systématiciens se rassurent; loin de bouleverser la lichénologie, la cytologie affermit la valeur essentielle des spores reproductrices, en précisant le parti que l'on peut tirer des caractères secondaires liés à la végétation

anticipée de leurs produits, se traduisant par la multiplication des noyaux ou des spores, ou le cloisonnement de ces dernières.

### Réponse au Professeur Vuillemin

Par M. Maurice CHOISY

L'asque est le produit d'une fusion nucléaire regardée comme équivalente d'une fusion sexuelle.

Ce noyau bivalent se divise trois fois pour produire 8 noyaux typiques qui engendreront 8 spores reproductrices.

Au-dessus de cette modalité la plus courante, nous observons assez fréquemment une plus grande division du noyau primitif.

Le nombre des noyaux contenus dans un asque avant sa déhiscence peut être porté à 16, 32, 64, 128, 256, 512, 1.024, sauf avortement de quelques-uns.

Ici il peut se produire plusieurs cas :

1° Une seule (ou 2, 4, 8) spore se forme englobant la totalité des noyaux.

Dans ce premier cas, on peut encore envisager plusieurs alternatives.

a) Seuls les noyaux polaires germent et alors il est permis de considérer la division de la spore comme un acte végétatif ;

b) Tous les noyaux ou au moins tous les noyaux superficiels donnent naissance à un hyphé.

Dans ce cas il est bien difficile de contester à certaines parties de la spore une valeur reproductrice pour en faire une valeur propagatrice.

2° Chaque noyau peut être le centre de formation d'une spore ; l'asque est dit myriasporé.

Comment cette myriaspore née dans l'asque, de mitoses répétées d'un noyau primitif bivalent, perdrait son titre de spore reproductrice ? c'est ce que M. le Professeur VUILLEMIN n'explique pas.

En tout cas, du point de vue systématique pur, il est nécessaire d'éliminer les espèces à spores paraissant simples, mais que la cytologie révèle multinucléées, des genres à spores simples pour les placer près des genres à spores murales.

Il y a là matière à création de genres nouveaux, ou au moins de sous-genres à déplacer dans l'ordre indiqué ci-dessus.

P.-S. — M. le Professeur VUILLEMIN dit que je déplore ces créations intempestives de genres ou d'espèces, peut-être est-ce un lapsus, mais il me semble avoir bien expliqué qu'au contraire je les sollicite.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

### Une bruche parasite des acacias

Par M. J. JACQUET

On cultive en Algérie pour la fabrication des parfums une Mimosée, originaire du Chili, *Acacia aromatica*.

A la séance du 3 février dernier, j'ai présenté des graines de cette plante parasitées et l'insecte en cause, le tout envoyé d'Alger (Maison Carrée), par M. Ducellier de l'Institut agricole d'Algérie. Chaque semence a donné naissance à une Bruche de taille assez avantageuse avec un trait linéaire jaune sur chaque élytre, que M. Pic, le savant spécialiste de Digoin, rapporte à *Bruchus (Acanthoscelides) Lallemandi* Mars. Comme la plante hôte, cette espèce est très probablement d'origine sud-américaine.